

« vres filles orphelines (ainsi qu'ils font des fils aussi) une
« fois l'année, allant par la ville et dans toutes les mai-
« sons esquelles elles sont mises pour servir, afin de sa-
« voir et s'enquérir de leurs maîtres et maîtresses et de
« leurs voisins, si elles font leur devoir et si leurs maî-
« très et maîtresses font le leur de les instruire et ap-
« prendre, comme ils ont promis en les prenant, et y
« donner tel ordre qu'ils verront à faire. »

Après le fléau de la famine, qui avait ravagé la ville, une autre calamité, la peste, vint de nouveau désoler Lyon en 1628. Nos historiens portent à trente-cinq mille le nombre des personnes qui moururent alors. L'Aumône-Générale pourvut, dans ces tristes circonstances, aux besoins de dix-huit mille malades (4). Parmi les infirmières se trouvaient 80 filles de Sainte-Catherine, 60 périrent en donnant leurs soins aux pestiférés. Dévouement sublime, mais dont ne sont point étonnées les personnes qui, par leur position, peuvent chaque jour apprécier davantage, comme nous l'avons apprécié pendant de si nombreuses années, l'esprit de charité et d'abnégation que puisent dans la religion chrétienne nos sœurs hospitalières et toute la persévérance qu'elles montrent, soutenues dans leurs travaux par l'espérance d'une vie meilleure et éternelle, à prodiguer les soins les plus assidus et trop souvent les plus repoussants, aux malades pauvres reçus dans nos hôpitaux.

Les statuts et règlements concernant l'hospice de la Charité et l'Aumône-Générale de Lyon, sont pleins de détails du plus haut intérêt, tous relatifs aux filles du corps de Sainte-Catherine.

Toutes les personnes qui ont étudié l'histoire de cet

(1) Monfaloon, *Histoire de Lyon*.